ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Première circonscription d'Ille-et-Vilaine : Rennes Sud
Chantepie - St-Jacques - Vern et Vezin



Jean-Pierre DAGORN

40 ans, marié, 3 enfants
Responsable d'un Centre de Gestion agréé
Conseiller Municipal de Rennes
Conseiller Général de Rennes Sud-Est
Chantepie et Vern-sur-Seiche

Candidat de
L'**U**NION DU **R**ASSEMBLEMENT ET DU **C**ENTRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 1983 et 1985 vous m'avez confié des responsabilités municipales et départementales que je m'efforce d'exercer **avec conscience et efficacité.**

Aujourd'hui, je sollicite ce mandat de député car il faut aller **plus loin** et poursuivre **tous ensemble** le redressement du Pays.

Mes préoccupations essentielles sont :
l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat, la sauvegarde de la protection sociale et la diminution des impôts.

Pour y parvenir, donnons la priorité à l'éducation des jeunes et à une formation adaptée à la vie professionnelle. Permettons à notre économie de renouer avec la croissance seul moyen véritable de créer des emplois durables et d'assurer la justice sociale.

La solidarité doit s'exercer envers les plus démunis : les handicapés, les personnes âgées, les chômeurs de longue durée...

La sécurité des personnes et des biens doit être fermement défendue.

Dans un esprit d'ouverture, affirmons avec le Président de la République « **qu'il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne** ». Empêchons le retour de l'Etat-P.S. et de ses excès.

Je compte sur vous dès le 5 juin, vous pouvez compter sur moi.
Avec vous, j'aurai du cœur à l'ouvrage.
Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Jean-Pierre DAGORN

Suppléante :
Jeanine GRALL
Conseillère Municipale de Rennes

Vu le candidat

Imp. TYPORAPIDE 99 67 29 44 RENNES